

Trahison de la Cour suprême américaine : il ne reste à Trump que la loi martiale



En rejetant le recours exercé par le Texas, qui demandait l'annulation des élections dans quatre États litigieux, Pennsylvanie, Géorgie, Michigan et Wisconsin, la Cour suprême botte en touche, au mépris le plus flagrant de la justice et de la vérité.

En trois courtes phrases, elle enterre le dossier sans l'examiner.

« La demande d'autorisation de l'État du Texas de déposer plainte est rejetée pour défaut de qualité à agir en vertu de l'article III de la Constitution ».

« Le Texas n'a pas démontré un intérêt juridiquement recevable

à la manière dont un autre État conduit ses élections ».

« Toutes les autres requêtes en cours sont rejetées comme étant sans objet ».

<https://www.europel.fr/international/presidentielle-nouveau-revers-pour-trump-a-la-cour-supreme-qui-rejette-un-recours-du-texas-4011745>

<https://www.20minutes.fr/monde/2930291-20201212-presidentielle-americaaine-cour-supreme-rejette-recours-texas-aneantit-espoirs-trump>

Prétextant que chaque État est libre d'organiser les élections comme bon lui semble, la Cour suprême se déclare incompétente pour donner suite à la plainte du Texas, **à laquelle s'étaient pourtant associés 17 autres États et 120 élus républicains.**

Cette dérobade de la plus haute juridiction fédérale, par peur de provoquer un cataclysme en renversant le verdict des urnes, en dit long sur le délabrement moral des États-Unis et sur la puissance des forces du Mal, ces mondialistes anti-nations, qui ont pris le contrôle de toutes les instances du pays, y compris le Temple de la justice, garant de la Constitution.

C'est assez sidérant ! Une fraude électorale dans plusieurs États, donc qui prend une dimension fédérale engageant l'avenir du pays, est tout simplement passée à la trappe !

Les sages de la Cour suprême, à majorité républicaine, ont-ils subi des menaces de la part du camp démocrate ? On s'interroge.

Car plus personne aux États-Unis ne peut nier la fraude électorale gigantesque orchestrée par les démocrates pour renverser le verdict des urnes dans la nuit du 3 novembre, tant les preuves s'accumulent.

La Cour suprême a sciemment ignoré l'arrêt mystérieux du dépouillement à 3 heures du matin, quand Trump menait largement dans les cinq derniers États encore en cours de

comptage.

Elle a sciemment ignoré les 2.000 témoignages sous serment, les vidéos accablantes montrant la fraude.

Elle a sciemment ignoré le vote de milliers de morts, les bulletins falsifiés, les taux de participation supérieurs à 100 %, les fausses identités et surtout les manipulations sur les machines à voter, favorisant systématiquement Biden.

Aucun juge honnête et intègre ne peut croire que Trump, en avance de 700 000 voix en Pennsylvanie à 3 heures du matin, avec les 3/4 du dépouillement effectués, puisse se retrouver, comme par miracle, perdant au petit matin !

Ce sont toutes ces turpitudes que la Cour suprême préfère ignorer et cautionne lâchement.

Son refus de la vérité et de la justice est une insulte au peuple américain, à la Constitution des États-Unis et c'est une prime à la fraude, au mensonge et à la triche organisée. Cette pitoyable démission aura des conséquences tragiques pour le pays.

Dorénavant, chaque État sait qu'il peut tricher en toute impunité, avec la bénédiction de la plus haute juridiction des États-Unis. Il suffit que les juges locaux rejettent toutes les preuves de fraude sans les examiner et sans avoir besoin de se justifier.

C'est une journée noire pour ce grand pays, une journée noire pour la démocratie et la justice, une journée noire pour les patriotes, mais c'est aussi une grande victoire pour les mondialistes fraudeurs.

En entérinant la victoire frauduleuse de Biden, par peur d'un séisme et d'un chaos généralisé, la Cour suprême saborde la démocratie et compromet gravement l'intégrité des élections futures. Plus aucun scrutin ne sera fiable et les soupçons de fraude seront dorénavant de mise à chaque élection.

Tout élu sera perçu comme un fraudeur potentiel.

Par la volonté de la Cour suprême des États-Unis, la plus grande démocratie du monde est devenue une république bananière, où la participation peut dépasser largement 100 % des inscrits, en faisant voter les morts dans certains comtés.

Même en Afrique, on n'a jamais vu ça !

Par conséquent, pour sauver la victoire que les démocrates lui ont volée, Trump n'a plus d'autre solution que de mettre en œuvre l'arme fatale que lui confère la Constitution : la loi martiale.

Mais pour cela, il faut que les enquêteurs républicains, qui traquent la fraude aux États-Unis comme à l'étranger, livrent les preuves d'une implication d'un pays tiers dans le processus électoral.

Ce qui relève de la haute trahison et ouvre la voie à la loi martiale, avec prise en mains de la fraude par les tribunaux militaires.

[Aux États-Unis, la loi martiale pourrait mettre tout le monde d'accord !](#)

Lundi, 14 décembre, les grands électeurs vont voter conformément aux résultats certifiés.

Mais la traque de la fraude et la recherche de preuves supplémentaires continuent.

Si la preuve est faite que la Chine ou tout autre pays est impliqué, Trump aura jusqu'au 20 janvier pour décréter la loi martiale et figer le processus électoral jusqu'à ce que la vérité éclate et que justice soit rendue.

Seul contre tous, il peut encore gagner.

Jacques Guillemain.